



Aménagements Paysagers

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du brevet professionnel Aménagements Paysagers (niveau 4 RNCP34214)
- > Exercer au sein d'entreprises paysagistes ou des services espaces verts des villes ou des collectivités

Métiers visés

Ouvrier(ière) paysagiste qualifié(-e), agent technique en collectivité territoriale, chef(-fe) d'équipe, chef(-fe) d'entreprise de paysage, moniteur(-trice) éducateur(-trice), encadrant(-e) technique...

Contenu de la formation

- ✔ Utiliser les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- ✔ Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers
- ✔ Elaborer un projet professionnel dans le secteur paysager
- ✔ Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers
- ✔ Communiquer dans une situation professionnelle
- ✔ Utiliser des connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères
- ✔ Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise
- ✔ Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux
- ✔ Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien d'infrastructures paysagères
- ✔ Santé et gestion durable des espaces paysagers

Moyens et modalités pédagogiques

✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une halle d'entraînement en paysage
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

✔ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise
- Chantier-école

Dates :
du 29/08/22 au
07/07/23

Durée :
1409 h dont 1052 h
en centre et 357 h en
entreprise

Bilan intermédiaire :
10/01/23

Bilan final :
07/07/23

Financement :
La formation est
financée par la région
des Pays de la Loire
dans le cadre du
programme VISA
Métiers 2022-2023
(lot 15).
10 à 12 stagiaires
attendus.

Autres possibilités de
financement : CPF,
CPF de transition
professionnelle,
contrat de profession-
nalisation

La réussite se cultive ici.



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

29/03/22	26/04/22
31/05/22	28/06/22
A 13h30 au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

Modalités pratiques et inscription

- **Se munir de la fiche de liaison complétée par le conseiller emploi**
Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, organisme de formation (Région Prépa Avenir, Rebond, Clé, EPIDE) ou département qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.
- **S'inscrire auprès du centre** : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet.

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les unités capitalisables du référentiel.

Coordinatrice : Amélie HEBERT - T. +33 (0)2 41 68 60 03
amelie.hebert@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03
aurelie.yvynec@educagri.fr



Public concerné - Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur
- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle tous domaines confondus : justifier d'un diplôme de niveau III ou d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite et mathématiques) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ lefresne-angers-segre.fr